

Rapport public Parcoursup session 2022

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy - Architecture (6295)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2022.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy - Architecture (6295)	Jury par défaut	Tous les candidats	106	1828	238	250	16

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

La formation d'architecte repose sur des enseignements scientifiques, techniques, artistiques et littéraires, qui impliquent des connaissances et des compétences requérant :

- des aptitudes à appréhender la spatialité et un intérêt pour l'expression graphique ;
- l'envie de mettre en pratique les savoirs scientifiques ;
- le goût pour la création, l'invention, la fabrication, le projet ;
- un fort engagement et une capacité de travail individuelle, autonome, et collective ;
- l'ouverture d'esprit, la curiosité intellectuelle, le goût pour les questions sociales, environnementales, techniques et culturelles ;
- une bonne capacité d'expression orale et écrite en français et un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B1).

Attendus locaux

L'accès à la première année des études d'architecture ne nécessite pas de compétences autres que celles acquises durant les études secondaires. Il n'est en particulier, pas indispensable de maîtriser les techniques du dessin à main levée ou du dessin assisté par ordinateur. Il n'est pas nécessaire non plus de connaître l'histoire de l'architecture et des architectes ni d'être expert en mathématique ou en physique. Toutes ses disciplines seront abordées au cours des premières années d'études.

Il est en revanche utile d'avoir une connaissance minimum du rôle des architectes dans la société, de la durée et de la nature des études permettant d'accéder à cette profession.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un brevet de technicien spécialité "collaborateur d'architecte", "Agencement" ou "Technicien d'étude du bâtiment. Option B : Assistant en Architecture"
- . Les candidats européens titulaires ou en préparation d'un équivalent européen du baccalauréat français

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le premier cycle de trois ans conduit au diplôme d'études en architecture (DEEA).

Il est articulé autour du projet architectural et urbain enseigné dans son contexte (ville et territoire) et ses techniques de représentation (arts plastiques, photo, vidéo, informatique...).

Il comprend également des enseignements scientifiques et techniques liés à la construction (géométrie, structure, physique du bâtiment...) et des enseignements de sciences humaines et sociales liés à l'architecture (théorie et histoire de l'architecture, sociologie, anthropologie...) ainsi qu'une langue vivante (anglais).

La première année débute par une semaine intensive consacrée au dessin à la main. Pendant toute la durée du cursus, les étudiants sont amenés à produire de nombreuses maquettes d'études, à présenter plusieurs rapports écrits et illustrés et à défendre régulièrement leurs projets, à l'oral, face à des enseignants. L'école privilégie le contrôle continu pour l'évaluation des compétences.

Les enseignements de ce cycle sont organisés sur 6 semestres valant 180 crédits européens.

Le cycle comporte 4 200 heures dont 2 200 heures encadrées par des enseignants, réparties en 24 unités d'enseignement, dont 6 UE consacrées principalement au projet d'architecture.

Le cycle comporte trois périodes de stages obligatoires pour un total de 10 semaines minimum.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour les candidats lycéens, une note est calculée à partir des moyennes de certaines matières de Première et de Terminale ainsi que des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Pour la session 2022, la commission a souhaité augmenter sa capacité d'accueil en entretien pour permettre d'abaisser le seuil d'admissibilité qui était de 14/20 pour la session 2021. Malgré ces efforts, la moyenne des dossiers scolaire restent élevés et le seuil reste équivalent, voire a augmenté à 14.5/20. Pour la session 2023, l'école maintiendra la capacité d'accueil en entretien fixée en 2022.

La commission conseille aux candidats de soigner leur projet de formation, tant sur la forme (expression, orthographe) que sur le fond. Le projet de formation doit montrer un réel intérêt pour les questions architecturales et sur le contenu des études.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Français	Intégrés à la note de dossier calculée	Notes obtenues aux épreuves anticipées du bac	Essentiel
	Sciences	Intégrés à la note de dossier calculée	Notes en mathématique ou en sciences obtenues au Baccalauréat ou, à défaut, en Première et en terminales	Essentiel
	Ouverture	Intégrés à la note de dossier calculée	Notes en langue vivante et en histoire-géographie obtenues au Baccalauréat ou, à défaut, en Première et en Terminale	Essentiel
	Mention	Excellence des candidatures	Mention obtenue au baccalauréat (candidats titulaires du diplôme)	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Parcours académique	Réussite du parcours lorsqu'il est en rapport avec la spécialité	Résultats obtenus	Important
	Qualités rédactionnelles	Richesse et précision du vocabulaire. Capacités argumentaires. Structuration du projet de formation motivé	Projet de formation motivé	Très important
Savoir-être	Implication	Capacité d'investissement personnel ou collectif	Fiche Avenir (Appréciation des professeurs)	Important
	Curiosité	Ouverture à divers centres d'intérêt	Partie "Activités et centre d'intérêts" du dossier scolaire et lors de	Important

			l'entretien de motivation si convocation	
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet professionnel	Fondements réalistes du projet professionnel en émergence ou déjà défini	Projet de formation motivé et et lors de l'entretien de motivation si convocation	Très important
	Intérêt pour les questions architecturales	Connaissances minimum du domaine de l'architecture et des activités de l'architecte	Appréciables à la lecture du projet de formation	Important
	Connaissance du cursus	Connaissances minimum du contenu de la formation	Appréciables à la lecture du projet de formation	Important
	Motivation pour les études	Motivation argumentée	Projet de formation et éventuel entretien	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Centres d'intérêts	Intérêt pour des domaines variés, pratiques culturelles et artistiques	Appréciables via la partie "activité et centre d'intérêt" du dossier et éventuel entretien	Complémentaire

Signature :

Gaëlle PERRAUDIN,
 Directeur de l'établissement Ecole Nationale Supérieure
 d'Architecture de Nancy